



FRANCOPOL

Réseau international francophone de formation policière



1701, rue Parthenais,
Montréal (Québec) H2K 3S7
Canada
Tél: +1 514 590-6883
info@francopol.org
www.francopol.org

Rapport annuel 2018

Table des matières

1. MOT DE LA PRÉSIDENTE	3
2. PRÉSENTATION DE FRANCOPOL	4
2.1. Profil organisationnel	4
2.1.1. Mission, vision et valeurs.....	4
2.1.2. Services offerts.....	4
2.1.3. Membres.....	5
2.2. Structure	6
2.2.1. Comité de direction.....	6
2.2.2. Bureau international.....	7
2.2.3. Assemblée générale.....	8
2.2.4. Conseil des Sages.....	8
2.2.5. Secrétariat général.....	8
3. Planification stratégique 2018-2021 • Réalisations 2018	10
3.1. Partager les pratiques inspirantes	10
3.1.1. Carrefour FRANCOPOL de l'information et du savoir (CFIS).....	10
3.1.2. Lancement du troisième ouvrage de la collection FRANCOPOL.....	10
3.1.3. Projet de création d'un module de formation – Promotion des droits de l'homme.....	11
3.1.4. Renforcement des capacités des forces de sécurité et des acteurs responsables de la prise en charge des mineurs dans l'espace G5 Sahel au Tchad.....	11
3.1.5. Sessions de sensibilisation sur les précurseurs chimiques d'explosif au profit de policiers, gendarmes et sapeurs-pompiers du Cameroun.....	11
3.1.6. Séminaire de formation au processus de recrutement pour les opérations de maintien de la paix des Nations Unies.....	12
3.1.7. 5 ^{ème} congrès international FRANCOPOL.....	12
3.1.8. Participation de deux membres du réseau à la formation : Protéger les droits des migrants : Les normes internationales face aux défis contemporains, San Remo, 28 mai - 1 juin 2018.....	13
3.1.9. Activité du Comité technique de lutte contre les violences faites aux mineurs et aux femmes avec le Bureau international des droits des enfants à Ouagadougou, Burkina Faso du 11 au 14 septembre 2018.....	13
3.2. Accroître l'efficacité du réseau	14
3.2.1. Publication d'entretiens avec certains acteurs du réseau.....	14
3.2.2. Modification des statuts - Ajout de la catégorie de membre « partenaires privés ».....	14
3.2.3. Changements administratifs.....	14
3.2.4. Modification du rôle du Comité des écoles.....	14
3.2.5. Travaux des comités techniques.....	15
3.3. Promouvoir FRANCOPOL	17
3.3.1. Présentation de FRANCOPOL à des diplomates en poste au Canada.....	17
3.3.2. Journée d'étude de FRANCOPOL Belgique.....	17
3.3.3. Conférence internationale « Saint Boniface, 12 ans après », du 9 au 11 mai 2018 à Ottawa (Canada).....	18
3.3.4. 6 ^{ème} édition des Journées des Réseaux institutionnels de la Francophonie.....	18
4. ÉTATS FINANCIERS	19

1. MOT DE LA PRÉSIDENTE

2018 restera une année exceptionnelle pour FRANCOPOL.

Le réseau international francophone de formation policière a fêté ses dix années d'existence.

À l'occasion de cet anniversaire, et pour la première fois sur le continent africain, FRANCOPOL a organisé son 5^{ème} congrès international à Dakar du 17 au 19 octobre 2018 sous le thème général de la « gestion des risques et des nouvelles menaces ». L'événement, organisé sous le haut patronage du ministère de l'Intérieur sénégalais, avec le soutien de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), a rassemblé plus de 160 participants venant d'une vingtaine de pays de l'espace francophone, hauts responsables et experts dans les domaines de la lutte contre le terrorisme, de la cybercriminalité, des flux migratoires et de la gestion des risques psychosociaux. Ce cinquième congrès a rencontré un véritable succès de participation et a suscité un véritable engouement de la part des représentants des différentes institutions. Le quatrième numéro de la collection d'ouvrages de FRANCOPOL rassemblera les bonnes pratiques discutées lors des interventions et tables rondes afin d'en assurer le partage et la plus large diffusion.

Les rencontres des instances qui se sont déroulées en marge de ce congrès auront également permis de porter et avancer la réflexion sur notre collaboration avec les partenaires privés, déjà présents dans tous les événements internationaux de FRANCOPOL.

La formation policière, la cybercriminalité, la gestion des foules et le droit des citoyens, le comportement policier, la lutte contre les violences faites aux mineurs et aux femmes, la police et le citoyen sont les thématiques qui ont animé les nombreuses activités des comités techniques FRANCOPOL cette année. Ateliers d'experts, formations par les pairs, et développement de capacités et d'outils de travail ont séquencé les activités de l'année 2018.

Ce dynamisme, FRANCOPOL le doit à ses membres. Notre nouvelle planification stratégique 2018-2021 est ambitieuse et aura l'objectif de continuer à répondre à leurs besoins.

Une langue et des valeurs communes facilitent le dialogue et la coopération, FRANCOPOL en est la preuve.

Nous avons réaffirmé, cette année encore, notre soutien à la promotion de la Francophonie au sein des missions de police mises en place par les Nations Unies, afin de faciliter l'accès des policiers francophones, femmes et hommes, au sein des opérations de maintien de la paix (OMP). Une quatrième session de formation au processus de recrutement pour les OMP a été organisée au siège de l'OIF en juin grâce à l'expertise de la Division de la Police des Nations Unies.

Je vous remercie toutes et tous sincèrement pour votre engagement à FRANCOPOL. Nous devons notre énergie à la forte solidarité et à la collaboration efficace, incarnées au sein de notre réseau.

Je vous invite à poursuivre nos efforts, à promouvoir l'échange d'expériences et à diffuser nos meilleures pratiques francophones au service de nos concitoyens pour garantir la promotion de la Paix, de l'État de droit et des droits de l'Homme.

Sophie Hatt
Présidente

2. PRÉSENTATION DE FRANCOPOL

2.1. Profil organisationnel

Le réseau international francophone de formation policière, FRANCOPOL, est un organisme de concertation et de coopération qui a pour mission de favoriser la mise en commun des meilleures pratiques, des recherches et des réflexions dans les domaines de la formation et de l'expertise policières.

FRANCOPOL est l'un des seize réseaux institutionnels de la Francophonie, partenaire privilégié de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF).

Le réseau regroupe des services et des écoles de police, en plus d'intégrer des universités et centres de recherche ayant en commun la volonté de s'associer pour partager et faire émerger les nouvelles tendances inspirées des meilleures pratiques policières.

2.1.1. Mission, vision et valeurs

Mission

Favoriser la mise en commun des meilleures pratiques, des recherches et des réflexions en rapport avec la formation et l'expertise policières.

Vision

Devenir un pôle d'excellence dans le partage et l'émergence de nouvelles tendances en matière de formation et d'expertise policières francophones.

Valeurs

- **Respect** : promotion de la paix, de la démocratie et des droits de l'homme, respect des autres dans l'établissement de liens de collaboration et valorisation de la diversité des membres;
- **Intégrité** : promotion de l'intérêt public et des actions au service des citoyens par le transfert du savoir, du savoir-faire et du savoir-être en respectant les règles de la propriété intellectuelle.

2.1.2. Services offerts

Lorsqu'une organisation devient membre, l'ensemble de son personnel a accès aux services offerts par le réseau. En tant que membre, il est possible :

- d'assister aux activités (conférences, séminaires, formations) organisées par le réseau et ses membres;
- d'accéder à la plateforme de collaboration en ligne appelée le Carrefour FRANCOPOL de l'information et du savoir (CFIS) et à sa documentation provenant des organisations membres;
- de diffuser des informations sur les innovations et les enjeux en matière de sécurité;
- d'interroger la communauté sur des enjeux nationaux;
- de prendre part à la réflexion et à rédaction des ouvrages de la collection de FRANCOPOL;
- de participer aux travaux des comités techniques.

2.1.3. Membres

Au 31 décembre 2018, FRANCOPOL comptait 56 organisations membres, dont 43 membres votants, 11 membres associés et deux membres associés individuels.

LISTE DES MEMBRES PAR PAYS AU 31 DÉCEMBRE 2018	
Belgique	
Académie de Police de Namur	Votant
Centre d'études sur la police	Associé
Comité permanent de contrôle des services de police	Associé
École Régionale et Intercommunale de police (ERIP)	Votant
Inspection générale de la police fédérale et locale (AIG)	Associé
Police fédérale	Votant
Police locale de Liège	Votant
Province du Hainaut	Votant
Zone de police de Boraine	Votant
Zone de police de Bruxelles-Nord	Votant
Zone de police Mons-Quévy	Votant
Burkina Faso	
Direction Générale des Écoles de Police du Burkina Faso (Académie de police et École nationale de police)	Votant
Cameroun	
École internationale des forces de sécurité	Votant
Canada	
Cégep Gérald-Godin	Associé
Centre international pour la prévention de la criminalité	Associé
Collège canadien de police	Votant
Collège La Cité, Institut des services d'urgence et juridiques	Associé ind.
École nationale de police du Québec	Votant
Gendarmerie royale du Canada	Votant
Réseau intersection	Associé
Service de police de Laval	Votant
Service de police de la Ville de Montréal	Votant
Service de police de la Ville de Québec	Votant
Service de police de l'agglomération de Longueuil	Votant
Sûreté du Québec	Votant
Université du Québec à Trois-Rivières	Associé
Espagne	
Institut de Seguretat Pública de Catalunya	Votant
États-Unis	
National Cyber-Forensics & Training Alliance	Associé ind.
France	
Bauer, Alain	Associé
École nationale supérieure de la police	Votant
Gendarmerie nationale	Votant
Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice	Associé
Police nationale	Votant

LISTE DES MEMBRES PAR PAYS AU 31 DÉCEMBRE 2018

Haïti	
Académie Nationale de Police d'Haïti	Votant
Luxembourg	
École de Police Grand-Ducale	Votant
Niger	
École nationale de police du Niger	Votant
Principauté de Monaco	
Sûreté publique de Monaco	Votant
République de Macédoine	
Ministère de l'Intérieur	Associé
Sénégal	
Direction Générale de la Police Nationale	Votant
Suisse	
Académie de police de Savatan	Votant
Centre interrégional de formation de police (CIFPol)	Votant
Corps des Gardes-frontière	Votant
Institut suisse de police	Votant
Office fédéral de la Police fedpol	Votant
Police cantonale bernoise	Votant
Police cantonale de Genève	Votant
Police cantonale du Tessin	Votant
Police cantonale fribourgeoise	Votant
Police cantonale jurassienne	Votant
Police cantonale valaisanne	Votant
Police cantonale vaudoise	Votant
Police municipale de Lausanne	Votant
Police Neuchâteloise	Votant
Police militaire	Votant
Université de Lausanne / École des sciences criminelles	Associé

2.2. Structure

FRANCOPOL est un réseau francophone international incorporé au Québec (Canada) en tant qu'organisme à but non lucratif. Les statuts prévoient que FRANCOPOL compte trois instances décisionnelles soit l'assemblée générale, le Bureau international et le comité de direction. Il compte aussi une instance à rôle consultatif, le conseil des Sages. FRANCOPOL peut compter sur un secrétariat général pour la gestion de ses activités courantes et la réalisation de ses projets. Les contributeurs sont des employés d'organisations membres qui collaborent en équipe de façon virtuelle.

2.2.1. Comité de direction

Le comité de direction est composé de six administrateurs qui occupent respectivement les fonctions de président, secrétaire général, trésorier, et de vice-présidents Amériques, Europe et Afrique/Océanie/Asie/Moyen-Orient. Les membres du comité de direction sont élus parmi les membres du Bureau international. Ils sont notamment responsables de mettre en œuvre les orientations définies par l'assemblée générale et le Bureau international, de

présenter les rapports annuels et les budgets à l'assemblée générale, ou encore de statuer sur les demandes d'adhésion.



Sophie Hatt

Présidente

Directrice – Direction de la coopération internationale
Ministère de l'Intérieur (France)



Pierre ALLAIRE

Secrétaire général

Directeur des communications et des relations internationales
Sûreté du Québec (Canada)



Pierre St-Antoine

Trésorier

Directeur des affaires institutionnelles et des communications
École nationale de police du Québec (Canada)



Thierry Dierick

Vice-président Europe

Directeur
Académie Nationale de Police ANPA (Belgique)



Serge Côté

Vice-président Amériques

Directeur
Collège canadien de police (Canada)



Roger Ouédraogo

Vice-président Afrique/Océanie/Asie/Moyen-Orient

Commissaire Divisionnaire de Police, Chargé de missions au
Cabinet du Ministre d'État Ministre de la sécurité (Burkina Faso)

2.2.2. Bureau international

Le Bureau international représente les membres et a pour mandat d'administrer FRANCOPOL, d'approuver les budgets annuels, les plans d'action, ainsi que tout autre document d'orientation stratégique. Il est composé de quinze administrateurs élus par l'assemblée générale et d'un vice-président associatif ayant voix consultative désigné par le comité de direction.

En plus des membres du comité de direction cités plus haut, le Bureau international est composé de :

Régis Bastide

Sûreté publique de Monaco

Hélène Cazaux-Charles

Vice-présidente associative

Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice (France)

Frédéric Dauphin

Zone de police Bruxelles Nord (Belgique)

Pierre Dupéré

Service de police de la Ville de Montréal (Canada)

André Etter

Coordinateur des écoles romandes de police (Suisse)

Alain Gorka

Police cantonale vaudoise (Suisse)

Jean-Marc Isoardi

Gendarmerie nationale (France)

Hugues Lebedelle

Académie provinciale de police du Hainaut (Belgique)

Cécile Oyono

École internationale des forces de sécurité du Cameroun (Cameroun)

Joanne Rigon

Gendarmerie royale du Canada (Canada)

2.2.3. Assemblée générale

L'assemblée générale est l'instance suprême du réseau dont font partie tous les membres votants. Chaque membre votant est représenté à l'assemblée générale par un délégué qui exerce le droit de vote au nom de son organisation. Les membres associés, individuels et observateurs peuvent assister et intervenir lors des réunions de l'assemblée générale, mais ils ne disposent pas de droit de vote.

2.2.4. Conseil des Sages

Le conseil des Sages est composé de hauts dirigeants d'organisations acceptant d'appuyer concrètement le fonctionnement de FRANCOPOL et de contribuer à son développement par leurs avis et conseils. À ce titre, ils ont une voix consultative au sein du comité de direction et du Bureau international et peuvent participer aux activités du réseau. Les membres du conseil des Sages sont nommés par le Bureau international.

2.2.5. Secrétariat général

FRANCOPOL n'a aucun employé permanent et compte sur l'implication des personnels issus des organisations membres :

Direction de la coopération internationale – ministère de l'Intérieur (France)

Pascale Allisse, conseillère de la Présidente

Sûreté du Québec

Maria Kantcheva, conseillère du secrétaire général

Jord Oppermann, conseiller du secrétaire général

École nationale de police du Québec

Suzanne Roy, coordonnatrice des instances et de la trésorerie

Police fédérale belge

Vanessa Gay-Para, coordonnatrice des comités techniques

Institut Provincial de Formation du Hainaut

Barbara Maton, graphiste

3. Planification stratégique 2018-2021 • Réalisations 2018

En 2018, FRANCOPOL a offert à ses membres des activités et des outils rattachés aux objectifs fixés dans sa nouvelle planification stratégique 2018-2021. Le partage des pratiques inspirantes, l'augmentation de l'efficacité du réseau et la promotion de FRANCOPOL permettront au réseau de conserver sa place de référence en matière d'expertise et de formation policières francophones.

3.1. Partager les pratiques inspirantes

3.1.1. Carrefour FRANCOPOL de l'information et du savoir (CFIS)

La plateforme de collaboration en ligne du CFIS offre un accès unique à de nombreuses sources d'information, dont plusieurs collections portant sur les enjeux de sécurité publique ainsi que de formation policière. En 2018, l'enrichissement de cette plateforme s'est poursuivi, entre autres par l'ajout du troisième ouvrage de la collection FRANCOPOL, le Guide la gestion négociée des événements et des rassemblements publics en respect des droits et libertés, et son application dans le domaine du maintien et du rétablissement de l'ordre.

Les conférences et tables rondes du 5^e congrès FRANCOPOL ont été numérisées et déposées dans le portail, afin que les membres n'ayant pu participer à l'événement puissent y avoir accès.

Les demandes de collaboration et les réponses des membres sont accessibles sur le CFIS.

Les travaux des comités techniques sont venus également alimenter la plateforme.

Au cours de l'année, 99 personnes ont demandé un accès au CFIS, ce qui porte le nombre d'abonnés actifs à 445. La collection FRANCOPOL dans le CFIS compte maintenant 560 documents.

3.1.2. Lancement du troisième ouvrage de la collection FRANCOPOL

FRANCOPOL a pour objectif de concevoir une collection d'ouvrages qui met en évidence de bonnes pratiques sur des sujets de pointe du milieu policier francophone.

Grâce au soutien de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), le 27 mars 2018, FRANCOPOL a lancé par vidéoconférence le troisième ouvrage de sa collection. Ce guide, intitulé La gestion négociée des événements et des rassemblements publics, a été déposé en version électronique sur le portail du CFIS afin de le partager à l'ensemble des membres du réseau.

Cet ouvrage a été réalisé par le Comité technique gestion des foules et droits des citoyens en collaboration avec l'École nationale de Police du Togo, la Zone de police de Bruxelles-Nord, le Corps des gardes-frontière - Administration Fédérale des Douanes en Suisse, l'École nationale de police du Québec, la Gendarmerie nationale française, la Police nationale française, la Police cantonale vaudoise, les Compagnies Républicaines de Sécurité du Burkina Faso, la Sûreté du Québec, le Service de police de la Ville de Montréal, l'Inspection générale de la Police Fédérale et de la Police Locale en Belgique et le Service de police de la Ville de Québec.

3.1.3. Projet de création d'un module de formation – Promotion des droits de l'homme

En 2018, le Comité technique comportement policier a participé à un projet de collaboration avec l'organisation non gouvernementale (ONG) EQUITAS, le Mouvement burkinabé des droits de l'homme et des peuples (MBDHP), et le soutien de l'OIF. Ce projet consistait en la création d'un module de formation relatif à la promotion des droits de l'homme à destination des forces de sécurité. Deux membres du comité, un Canadien et un Suisse, ont été identifiés et ont travaillé à enrichir la mallette pédagogique existante élaborée par nos partenaires, pour répondre aux besoins spécifiques des forces de sécurité.

Les travaux auxquels FRANCOPOL a participé en juillet 2018 au Burkina Faso ont permis de mettre sur pied une formation de trois jours sur la prévention de la torture par l'éducation aux droits humains.

3.1.4. Renforcement des capacités des forces de sécurité et des acteurs responsables de la prise en charge des mineurs dans l'espace G5 Sahel au Tchad

FRANCOPOL, avec le soutien de OIF et en partenariat avec le Service de sécurité intérieure de l'ambassade de France au Tchad, a organisé du 2 au 4 mai 2018 un atelier pluridisciplinaire à N'djamena destiné à renforcer les capacités des acteurs responsables de la prise en charge des mineurs victimes. Placé sous le signe du partage des expériences, cet atelier a permis de présenter les outils dont s'est dotée la Francophonie à travers un guide pratique « Entendre et accompagner l'enfant victime de violences », dans le but de diffuser les bonnes pratiques et de sensibiliser les professionnels intervenants auprès des victimes de violences à la nécessité de travailler en réseau. Cette rencontre de haut niveau a réuni une cinquantaine de professionnels (représentants des ministères de l'action sociale et de la santé, magistrats, policiers, gendarmes, responsables de l'antenne nationale tchadienne de la cellule régionale de lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent du G5 Sahel, médecins, ONG et associations).

La deuxième session des travaux s'est poursuivie au Centre d'étude et de formation pour le développement (CEFOD) du 7 au 10 mai 2018 où une vingtaine de policiers, formateurs à l'école de police et enquêteurs de la sous-direction de protection des mineurs de la police judiciaire tchadienne, a suivi une formation aux techniques d'audition et d'écoute des mineurs offerte par les experts de FRANCOPOL provenant notamment du Comité technique de lutte contre les violences faites aux mineurs et aux femmes.

3.1.5. Sessions de sensibilisation sur les précurseurs chimiques d'explosif au profit de policiers, gendarmes et sapeurs-pompiers du Cameroun

FRANCOPOL a organisé au Cameroun des sessions de sensibilisation sur les précurseurs chimiques d'explosif au profit de 914 policiers, gendarmes et sapeurs-pompiers dans les principales régions du pays au cours de 12 sessions de sensibilisation organisées :

- Quatre sessions à Yaoundé le 4 juin 2018 au profit de 250 policiers, gendarmes et sapeurs-pompiers.
- Deux autres sessions à Bertoua à la frontière centrafricaine du 15 au 16 novembre 2018 ont permis de sensibiliser 182 personnels.
- Du 26 au 30 novembre 2018, quatre sessions à Maroua dans l'Extrême-Nord et à Garoua dans le Nord au profit de 386 représentants des forces de l'ordre.

- Enfin, les 12 et 13 décembre 2018, à Douala ont réuni 96 membres des forces de sécurité intérieure.

Cette action, financée par le Centre de crise et de soutien du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères français, a été menée en collaboration avec la Direction de la coopération internationale de la Police nationale française.

3.1.6. Séminaire de formation au processus de recrutement pour les opérations de maintien de la paix des Nations Unies

En partenariat avec l'OIF et le Département des opérations de maintien de la paix (DOMP) de la division police de l'organisation des Nations Unies, FRANCOPOL a organisé du 11 au 13 juin 2018, un séminaire de formation au processus du recrutement pour les opérations de maintien de la paix (OMP) des Nations Unies au siège de l'OIF à Paris.

À l'instar des formations ayant pris place à Ouagadougou en 2012, à Rabat en 2013 et à Paris en 2015, cette quatrième session visait à améliorer la qualité des candidatures des policiers et gendarmes des pays francophones aux OMP. Elle a rassemblé 25 chefs de service en charge du recrutement des personnels déployés sur les théâtres d'opérations de maintien de la paix, au sein des ministères des Affaires étrangères et des directions générales de la police ou de la gendarmerie, provenant de 12 pays de l'espace francophone (Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, France, Guinée Conakry, Mali, Maroc, Niger, Sénégal, Tchad, Tunisie).

3.1.7. 5^{ème} congrès international FRANCOPOL

En 2018, le réseau FRANCOPOL fêtait ses dix années d'existence. À l'occasion de cet anniversaire, et pour la première fois sur le continent africain, FRANCOPOL a organisé son 5^{ème} congrès international à Dakar, au Sénégal, du 17 au 19 octobre 2018 sur le thème « Gestion des risques et des nouvelles menaces ».

Préparatifs

En préparation du congrès, Pierre St-Antoine, trésorier et coordonnateur des plateformes technologiques de FRANCOPOL, accompagné de Pascale Allisse, conseillère à la présidence, ont rencontré le comité organisateur du congrès FRANCOPOL, à Dakar. La mission, qui se déroulait les 31 mai et 1^{er} juin, avait pour objectifs une rencontre de travail avec le comité organisateur issu de la Police Nationale du Sénégal, la visite du site du congrès et la rencontre de prestataires de service.

Bilan du congrès

L'événement, organisé sous le haut patronage du ministère de l'Intérieur sénégalais, avec le soutien de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et l'appui du Service de sécurité intérieure français, a rassemblé plus de 160 participants, hauts responsables et experts dans les domaines de la lutte contre le terrorisme, de la cybercriminalité, des flux migratoires, de la gestion des risques psychosociaux, venant d'Amérique du Nord, d'Asie, d'Afrique, et d'Europe.

Séances plénières, exposés et tables rondes sur les pratiques formatives se sont succédés comparant les approches policières belges, burkinabées, camerounaises, canadiennes, françaises, ivoiriennes, mauritaniennes, nigériennes, sénégalaises ou encore suisses,

mêlées à un parterre d'universitaires et d'organisations comme l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) ou l'Alliance pour la migration, le leadership et le développement (AMLD).

L'événement a permis la participation de partenaires privés canadiens et français. Des kiosques dédiés à la mise en avant de pratiques inspirantes ont été mises à la disposition des congressistes pendant ces trois jours.

Les bonnes pratiques discutées lors des interventions et tables rondes seront intégrées dans le prochain numéro de la collection d'ouvrages de FRANCOPOL afin d'en assurer le partage et la plus large diffusion. De plus, les capsules vidéo tournées lors du congrès ont été mises à la disposition des membres, sur la plateforme du Carrefour FRANCOPOL de l'information et du savoir, en début d'année 2019.

3.1.8. Participation de deux membres du réseau à la formation : Protéger les droits des migrants : Les normes internationales face aux défis contemporains, San Remo, 28 mai - 1 juin 2018

L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et l'Institut international de droit humanitaire (IIDH) de San Remo ont collaboré à nouveau cette année pour organiser une formation en français sur les droits des migrants du 28 mai au 1^{er} juin à San Remo, en Italie. Les enseignements de cette formation, développée par l'IIDH de San Remo en lien avec l'OIF, ont été offerts par des experts de haut niveau issus notamment du monde universitaire et des organisations internationales spécialisées.

Cette formation est destinée aux acteurs francophones, institutionnels ou non, impliqués dans la protection des droits des migrants afin de renforcer leurs compétences théoriques, mais aussi de les accompagner, au travers d'exercices pratiques, à la mise en œuvre de leurs mandats dans ce domaine. Au regard de l'implication de l'OIF en faveur de la protection des droits des migrants et de l'accompagnement des institutions de l'État de droit et considérant les résultats très positifs de la première édition tenue en 2017, l'OIF a voulu renouveler la participation des membres de réseaux institutionnels de la Francophonie.

Francène Moreau, directeur de l'Académie de police d'Haïti et Edmond Tapsoba, directeur de l'Académie de police du Burkina Faso, ont pu prendre part à cette formation.

3.1.9. Activité du Comité technique de lutte contre les violences faites aux mineurs et aux femmes avec le Bureau international des droits des enfants à Ouagadougou, Burkina Faso du 11 au 14 septembre 2018

Regroupant une trentaine d'experts francophones du secteur de la protection de l'enfant et de la justice pour enfants de divers pays, l'atelier, qui a eu lieu à Ouagadougou, au Burkina Faso, du 11 au 14 septembre 2018, a été l'occasion d'aborder les compétences que doit maîtriser le personnel de la justice lorsqu'il traite de cas impliquant un enfant victime, témoin ou présumé auteur d'un délit ou d'un crime. Les quatre journées de travaux ont permis de valider une série de compétences-clés permettant d'adapter le travail du personnel de la justice aux enfants.

FRANCOPOL et son comité étaient représentés par monsieur Edmond Tapsoba, directeur de l'Académie de police du Burkina Faso. Ce dernier a activement pris part à cet atelier durant toutes les journées de travail qui ont permis l'élaboration d'outils devant servir aux

personnels de justice. Notre contribution a également permis d'échanger sur la pratique policière mais aussi de partager notre expérience en matière de formation dans le domaine de la protection des droits des enfants.

3.2. Accroître l'efficacité du réseau

3.2.1. Publication d'entretiens avec certains acteurs du réseau

À l'aube de ses 10 ans, FRANCOPOL souhaitait mieux faire connaître ses activités à travers la parole de certains de ses acteurs. Pour ce faire, une série d'entretiens auprès d'intervenants-clés du réseau se sont déroulés en 2017 et 2018, et ont ensuite été publiés sur le site Internet du réseau. Plus précisément, trois entretiens ont été publiés en 2018 :

- 2 février 2018 : Barbara Fleury, vice-présidente Amériques;
- 20 février 2018 : Jean-Marc Isoardi, administrateur;
- 1^{er} juin 2018 : Pierre Allaire, secrétaire général.

3.2.2. Modification des statuts - Ajout de la catégorie de membre « partenaires privés »

Depuis la création de FRANCOPOL, les partenaires privés sont invités à participer aux congrès internationaux organisés par le réseau. Lors des réunions des instances qui ont eu lieu en marge du dernier congrès international à Dakar en octobre 2018, les membres ont convenu de réviser les statuts de manière à y intégrer une nouvelle catégorie de membre, soit celle des partenaires privés. L'ajout dans les statuts de l'article 5.6 qui se lit comme suit « Peuvent être admis comme partenaires privés les entreprises intéressées à collaborer aux travaux de FRANCOPOL », était la première étape de ce processus. Les modalités entourant cette nouvelle catégorie de membre seront déterminées au cours de l'année 2019.

3.2.3. Changements administratifs

Quelques changements administratifs ont eu cours au sein du Bureau international de FRANCOPOL au courant de l'année 2018 :

- Arrivée d'Alain Gorka de la Police cantonale vaudoise (Lausanne, Suisse) au poste d'administrateur en remplacement de Marc Welter de l'École de Police Grand-Ducale (Luxembourg);
- Arrivée de Maria Kantcheva de la Sûreté du Québec (Québec, Canada) au poste de conseillère du secrétaire général en remplacement de Jord Oppermann;
- Arrivée d'Hélène Cazeaux-Charles de l'Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice (INHESJ) (France) au poste de vice-présidente associative en remplacement d'Alain Bauer.

3.2.4. Modification du rôle du Comité des écoles

Lors de la rencontre du Bureau international qui a eu lieu à Dakar le 16 octobre 2018, il a été convenu d'attribuer un nouveau rôle au Comité des écoles. Celui-ci sera amené dorénavant à assurer une coordination et un soutien des différents comités techniques. Les principaux objectifs consistent à apporter un certain dynamisme dans la réalisation des travaux et surtout une visibilité accrue aux différents livrables. Cette fonction sera réalisée au travers de différentes tâches :

- Identifier les thématiques d'intérêt commun pouvant générer la création d'un comité technique;
- Suspendre ou mettre fin aux travaux d'un comité lorsque la thématique concernée n'est plus d'actualité;
- Identifier les représentants adéquats pour participer aux différents comités techniques;
- Proposer aux comités techniques d'éventuels objectifs susceptibles d'orienter leurs travaux;
- Contribuer à l'appel de candidats pour les différents comités;
- Assurer un suivi quant aux travaux en cours grâce à des contacts réguliers;
- Favoriser la participation des coordonnateurs des comités techniques à certaines rencontres du Comité des écoles;
- Disposer d'une vue d'ensemble des différents travaux afin de susciter des interactions entre plusieurs comités;
- Communiquer les travaux en cours aux organisations membres du réseau;
- Mettre les livrables des comités techniques à la disposition des organisations membres du réseau, notamment par le biais du CFIS;
- Solliciter un éventuel soutien financier pour certaines activités des comités auprès du Bureau international.

3.2.5. Travaux des comités techniques

En 2018, FRANCOPOL comptait six comités techniques actifs au sein du réseau et deux comités techniques en cours d'élaboration.

Comité des écoles

Cette année, les travaux du Comité des écoles se sont concentrés sur l'élaboration du programme du congrès international.

Les membres du comité se sont réunis le 16 octobre en marge du congrès pour discuter de l'avenir du comité et définir les objectifs pour les deux prochaines années. Un nouveau rôle de coordination et de soutien aux autres comités techniques a été attribué au Comité des écoles.

Comité technique comportement policier

En 2018, le Comité technique comportement policier s'est consacré à trois objectifs de travail plus particuliers, soit le comportement général (posture et tenue), la prévention des comportements à risque et le renforcement des compétences des cadres.

De plus, comme mentionné précédemment, ce comité technique a également collaboré avec l'organisation non-gouvernemental EQUITAS, grâce au soutien de l'OIF, à l'élaboration d'un module de formation spécifique aux forces de défense et de sécurité sur les droits humains et la prévention de la torture. Une première rencontre s'est d'ailleurs déroulée au Burkina Faso en juillet afin d'établir les bases de l'outil pédagogique. Deux membres du comité ont eu la chance d'y participer.

Comité technique sur la cybercriminalité

Du 20 au 26 octobre 2018, Manon Thomassin de la Sûreté du Québec a représenté le comité à la 63^{ème} réunion de l'*Internet Corporation for Assigned Names and Numbers* (ICANN), à Barcelone. Les réunions de l'ICANN rassemblent plus de 1500 participants qui poursuivent leurs travaux liés à la gouvernance d'Internet et au travail des enquêteurs en matière de cybercriminalité.

La participation à cette réunion a grandement bénéficié au réseau FRANCOPOL en lui permettant :

- d'établir des contacts avec les fournisseurs de service ainsi que les registraires de noms de domaines de nouvelle génération;
- d'être partie prenante des négociations concernant la nouvelle base de données WHOIS;
- de représenter les intérêts francophones en matière de cybercriminalité auprès du groupe de travail sur la sécurité publique, composé majoritairement de membres anglophones.

De plus, le Comité technique sur la cybercriminalité a grandement participé au congrès FRANCOPOL 2018 à Dakar en animant l'une des quatre tables rondes présentées. Le modérateur ainsi que les quatre conférenciers de cette table étaient issus du comité technique.

Finalement, des travaux ont été entrepris pour produire un lexique francophone sur la cybercriminalité. En effet, le comité technique a souvent discuté de la carence de la documentation en français dans le domaine de la cybercriminalité et considère que ce projet porte en lui une réelle pertinence opérationnelle et pédagogique. Ce lexique, qui devrait être terminé en 2019 et intégré par la suite au portail du CFIS, permettra d'alimenter le thésaurus FRANCOPOL et d'asseoir la crédibilité du comité.

Comité technique de lutte contre les violences faites aux mineurs et aux femmes

Les travaux du comité ont porté sur l'organisation d'atelier d'experts et de formations en collaboration avec l'OIF et ECPAT France et Luxembourg.

En mai 2018, un atelier pluridisciplinaire destiné au renforcement des capacités des acteurs responsables dans l'espace G5 Sahel et une formation des forces de sécurité aux techniques d'audition, ont été organisés à N'Djamena au Tchad (voir la section 3.1.4 pour plus d'information).

FRANCOPOL a renouvelé sa collaboration avec ECPAT dans la cadre du Projet PAX (Partenaire pour une Alliance contre l'exploitation sexuelle des enfants au Maroc, notamment dans le cadre des voyages et du tourisme). L'action de FRANCOPOL dans le cadre de ce projet vise à démultiplier les formations aux techniques d'audition et d'écoute des mineurs victimes auprès des forces de sécurité marocaines en concertation avec les différents acteurs et notamment l'association Amane, représentant du réseau ECPAT au Maroc. En décembre 2018, la Gendarmerie royale marocaine a répondu favorablement à la proposition de FRANCOPOL d'organiser des formations aux techniques d'audition et d'écoute des mineurs victimes à destination des formateurs et enquêteurs. Une première formation pourrait être offerte dès le premier semestre 2019.

Comité technique police et citoyen

En 2018, le Comité technique police et citoyen était en phase de relance à la suite de la signature d'un protocole de collaboration entre FRANCOPOL et le Réseau Intersection. De plus, une collaboration entre le Réseau Intersection, Section Québec et Section Belgique, a été mise en place.

Une réunion et une visioconférence ont eu lieu le 16 octobre en marge du congrès. L'objectif du comité était de s'entendre sur les axes communs de la police de proximité en tenant compte du travail déjà réalisé dans le cadre du guide de FRANCOPOL et d'aboutir à un modèle commun de rédaction de fiche de bonnes pratiques.

Comité technique gestion des foules et droit du citoyen

En 2018, le Comité technique gestion des foules et droits du citoyen a consacré ses efforts à la confection du guide La gestion négociée des événements et des rassemblements publics, lancé le 27 mars 2018. Les détails à ce sujet sont disponibles à la section 3.1.2.

Comité technique décès multiples

Le Comité technique décès multiples était en cours d'élaboration en 2018.

Comité technique lutte contre le terrorisme

Le Comité technique lutte contre le terrorisme était en cours d'élaboration en 2018.

3.3. Promouvoir FRANCOPOL

3.3.1. Présentation de FRANCOPOL à des diplomates en poste au Canada

Le jeudi 15 février 2018, le grand quartier général de la Sûreté du Québec accueillait un panel de 26 représentants de délégations diplomatiques représentées au Québec. L'inspecteur-chef Pierre Allaire, à titre de secrétaire général de FRANCOPOL, a profité de l'occasion pour présenter à ses invités les actions de FRANCOPOL ainsi que promouvoir le congrès d'octobre 2018.

3.3.2. Journée d'étude de FRANCOPOL Belgique

Le 26 avril 2018, sous la présidence de Thierry Dierick, en collaboration avec le Centre d'Études sur la Police, FRANCOPOL organisait une journée d'étude consacrée à une meilleure gestion de l'information au profit d'une police « administrative » plus efficace. Comme l'ensemble des acteurs policiers ont une mission spécifique de recueil et de traitement de l'information de police administrative, une attention particulière a été accordée à la réactualisation de certaines notions, à l'évolution du cadre légal, à la définition des attentes des autorités, à l'examen des pratiques, au retour d'expérience, etc.

Cette journée d'étude a permis de procéder à un état des lieux en vue, d'une part, de mettre en évidence les tendances observées au sein de la police intégrée et, d'autre part, de distinguer les principales recommandations concourant à l'amélioration du cycle de gestion de l'information de police administrative.

3.3.3. Conférence internationale « Saint Boniface, 12 ans après », du 9 au 11 mai 2018 à Ottawa (Canada)

FRANCOPOL, réseau institutionnel de la Francophonie a pris part à une conférence internationale organisée sous le haut patronage du ministre du Développement international et de la Francophonie au Canada et l'OIF et, en partenariat avec l'Université d'Ottawa. Cet événement avait pour objectif de permettre à la Francophonie d'affiner son approche et ses outils en matière de prévention des conflits et de sécurité humaine, et d'adopter une feuille de route de mise en œuvre concrète et opérationnelle de la déclaration de Saint Boniface qui viendra alimenter et enrichir l'éventail des modalités d'intervention francophones.

3.3.4. 6^{ème} édition des Journées des Réseaux institutionnels de la Francophonie

Les 29 et 30 mai 2018 s'est tenue à Paris, au siège de l'OIF (Organisation internationale de la Francophonie), la 6^{ème} édition des Journées des Réseaux institutionnels de la Francophonie. Au titre de l'un des 16 réseaux institutionnels de l'OIF, FRANCOPOL était invité à participer à cette rencontre. Pierre St-Antoine, trésorier et coordonnateur des plateformes technologiques de FRANCOPOL, accompagné de Pascale Allisse, conseillère à la présidence, ont ainsi pu présenter les travaux de notre réseau. M. St-Antoine, dans le cadre de l'atelier « Droit et justice » consacré à la lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée, a présenté le guide consacré aux pratiques policières inspirantes en matière de lutte contre la radicalisation. Ce guide fut décrit comme une illustration exemplaire de la mutualisation des expertises nationales à travers l'action d'un réseau.

2018

4. ÉTATS FINANCIERS

Rapport de la trésorerie

Les états financiers de FRANCOPOL ont été dressés par le trésorier de FRANCOPOL qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées et qui respectent les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, le trésorier de FRANCOPOL maintient un système de contrôles comptables internes conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

FRANCOPOL reconnaît qu'il est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui le régissent.

Le Bureau international doit surveiller la façon dont le trésorier s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière, et il a approuvé les états financiers.

Les états financiers qui ont été audités par la firme MALLETTE, S.E.N.C.R.L., société de comptables professionnels agréés, sont disponibles sur demande. Vous retrouverez aux pages suivantes, l'état des résultats et évolution de l'actif net, ainsi que le bilan qui nous permettent de présenter aux membres les résultats en dollars canadiens et en euros.

ORIGINAL REQUIS ET SIGNÉ

Pierre Allaire
Secrétaire général

ORIGINAL REQUIS ET SIGNÉ

Pierre St-Antoine
Trésorier

Montréal, le 3 décembre 2019

2019

État des résultats et évolution de l'actif net pour l'exercice terminé le 31 décembre

*Présentant la valeur en dollars canadiens et en euros**

	2018		2017	
PRODUITS				
Subventions	170 517 \$	111 399 €	78 374 \$	51 868 €
Colloque congrès	37 263 \$	24 344 €	-	-
Commandite	27 843 \$	18 190 €	-	-
Contributions des membres	56 221 \$	36 729 €	45 196 \$	29 911 €
	291 844 \$	190 662 €	123 570 \$	81 779 €
CHARGES				
Comité des écoles	7 766 \$	5 073 €	-	-
Congrès international	96 768 \$	63 218 €	-	-
Formation audition des mineurs Togo	-	-	8 687 \$	5 749 €
Formation garde à vue Tunisie	-	-	11 196 \$	7 410 €
Formation prise en charge des mineurs – N'Djamena	19 534 \$	12 762 €	-	-
Formation recrutement opérations maintien de la paix	50 473 \$	32 974 €	-	-
Frais d'administration (annexe)	50 265 \$	32 838 €	17 783 \$	11 769 €
Guide gestion négociée des événements	-	-	20 107 \$	13 307 €
Guide gestion des risques et des nouvelles menaces	-	-	10 144 \$	6 713 €
MEAE - Sensibilisation et détection engins explosifs	10 497 \$	6 858 €	-	-
Projet cybercriminalité	13 241 \$	8 650 €	3 816 \$	2 525 €
Projets Fonds de solidarité	-	-	12 475 \$	8 256 €
Projet VISA	-	-	10 \$	7 €
Réunion comité technique cyber Paris	-	-	7 339 \$	4 857 €
Soutien au secrétariat général	408 \$	267 €	-	-
Soutien aux comités techniques	11 984 \$	7 829 €	1 543 \$	1 021 €
Gain de change	(13 012 \$)	(605 €)	(12 307 \$)	3 515 €
	247 924 \$	169 864 €	80 793 \$	65 129 €
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	43 920 \$	20 798 €	42 777 \$	16 650 €
ACTIF NET, début de l'exercice	314 192 \$	208 215 €	271 415 \$	191 565 €
ACTIF NET, fin de l'exercice	358 112 \$	229 013 €	314 192 \$	208 215 €

*Il est à noter que les valeurs en euros sont fournies à titre indicatif uniquement pour les besoins du lecteur. À cette fin, le taux de change utilisé a été uniformisé. Les données présentées en euros n'ont pas été auditées.

Bilan au 31 décembre

Présentant la valeur en dollars canadiens et en euros*

	2018		2017	
ACTIF				
ACTIF À COURT TERME				
Encaisse	325 573 \$	208 204 €	248 548 \$	164 713 €
Placements	20 000 \$	12 790 €	10 000 \$	6 627 €
Créances	64 760 \$	41 414 €	77 686 \$	51 483 €
	410 333 \$	262 408 €	336 234 \$	222 823 €
PASSIF				
PASSIF À COURT TERME				
Dettes de fonctionnement	8 336 \$	5 331 €	22 042 \$	14 607 €
Apports reportés	43 885 \$	28 064 €	-	-
	52 221 \$	33 395 €	22 042 \$	14 607 €
ACTIF NET	358 112 \$	229 013 €	314 192 \$	208 216 €
	410 333 \$	262 408 €	336 234 \$	222 823 €

ANNEXE

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

	2018		2017	
FRAIS D'ADMINISTRATION				
Fournitures de bureau et papeterie	377 \$	246 €	68 \$	45 €
Frais bancaires	6 500 \$	4 246 €	3 028 \$	2 004 €
Frais de déplacement	32 057 \$	20 943 €	-	-
Location et achat de matériel	73 \$	48 €	-	-
Publicité et publication d'information	3 361 \$	2 196 €	7 576 \$	5 014 €
Services professionnels	7 897 \$	5 159 €	7 111 \$	4 706 €
	50 265 \$	32 838 €	17 783 \$	11 769 €

*Il est à noter que les valeurs en euros sont fournies à titre indicatif uniquement pour les besoins du lecteur. À cette fin, le taux de change utilisé a été uniformisé. Les données présentées en euros n'ont pas été auditées.



Un grand merci à nos partenaires

Organisation internationale de la Francophonie
Ministère de l'Europe et des affaires étrangères
français

ECPAT France et ECPAT Luxembourg

République du Sénégal

Ambassade de France au Sénégal

Délégation générale du Québec à Dakar

Direction de la coopération internationale du
ministère de l'Intérieur français

Hôtel Pullman

AccorHotels

ShieldAfrica

Groupe Cambli

Atos

Advanced Track & Trace

ISOSIGN

IDEMIA

GK PRO